

Sion, le 18 octobre 2024

**Aux présidents et chefs techniques,
Aux responsables d'équipes,
Aux athlètes méritants,
Aux parents et aux amis.**

22^e Assemblée Générale - Communauté d'athlétisme du Valais Romand

Chères amies, chers amis de l'athlétisme,

Les membres du comité de la CoAVR vous invitent à prendre part à l'Assemblée Générale ordinaire de la saison 2024 le :

Vendredi 22 novembre 2024 à 20h00
à la Salle des Pas perdus à Vétroz

Route Cantonale 185, 1963 Vétroz

Se parquer au parking de l'école en plein air à 30 secondes à pieds

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Élection des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023
5. Rapport du président 2024
6. Rapport de la Commission technique 2024
7. Compte annuel 2024
8. Budget 2025
9. Comité 2025
10. Distinctions et remerciements
11. Divers

Tous les documents nécessaires se trouvent sur le site coavr.ch

Nous vous rappelons que conformément à l'article 4.1.3 de nos Statuts, chaque société affiliée doit se faire représenter par deux délégués afin d'exprimer son droit de vote. Les éventuelles propositions des membres doivent nous être adressées au plus tard trois jours avant l'Assemblée.

Les distinctions sportives seront remises aux athlètes méritants lors de l'Assemblée en main propre. La liste est remise aux chefs techniques de chaque société.

À la fin de notre Assemblée, nous vous invitons à partager une agape en notre compagnie. Au plaisir de vous retrouver nombreux, nous vous présentons, chers amies et amis, nos salutations amicales et sportives.

Pour la CoAVR
Le Président
Michael Ravedoni